

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 603f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Prix européen 2008 de la prévention de la toxicomanie : le Groupe Pompidou lance la compétition

Strasbourg, 19.09.2007 – Le 3^e prix européen de la prévention de la toxicomanie sera décerné au printemps 2008 par le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe (*) à trois projets menés par des jeunes.

Les projets primés seront choisis au sein des 35 Etats membres du groupe, tant pour la qualité du travail de prévention effectué que pour le degré de participation des jeunes et un montant de 5 000 € sera attribué à chaque projet. Une attention particulière sera portée aux approches innovantes, s'appuyant en particulier sur des moyens de communication modernes comme la vidéo, le téléphone mobile ou encore Internet.

Les projets proposés seront examinés par un jury composé de six jeunes des pays suivants : Fédération de Russie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, et Turquie qui seront épaulés par un groupe consultatif d'experts en prévention de la toxicomanie.

Les projets doivent être soumis avant le 1^{er} décembre 2007. Les critères de recevabilité et le formulaire de candidature peuvent être téléchargés à l'adresse suivante :

http://www.coe.int/t/dg3/pompidou/Source/PrevPrize/2008PrevPrizeApplication_en.doc

Le Prix européen de la prévention, lancé en 2004, est décerné tous les deux ans à trois projets de prévention de la toxicomanie qui associent pleinement des jeunes, soit au niveau de leur élaboration soit à celui de la mise en œuvre des activités, du processus décisionnel, de la gestion des projets et/ou de l'évaluation.

Pour plus d'informations, voir www.coe.int/pompidou

* Le groupe de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite des stupéfiants (plus communément connu sous le nom de Groupe Pompidou) compte actuellement 35 Etats membres suivants : Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Islande, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie. La Commission européenne est également membre.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.